

Missions, statuts : Peillon ouvre un chantier de travail sous le sceau de l'austérité

Le ministre Peillon ouvre «le dialogue social» sur nos métiers et missions et nos obligations réglementaires de service. Il le fait dans un cadre général d'austérité qui conduit notamment à affaiblir l'éducation prioritaire, à accroître les inégalités territoriales et à dégrader les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels. Dès le 22 décembre, il proposera une nouvelle version de nos statuts, qui définissent nos obligations de service et nos missions.

Les organisations de l'académie de Créteil SNES-SNUEP-FSU, SNETAA, SNFOLC, CGT éduc'action et SUD éducation s'opposent :

- ⇒ à l'augmentation de nos obligations de service au-delà des maximums hebdomadaires statutaires existants
- ⇒ à la définition de nos missions, de nos obligations réglementaires de service ou de nos primes par les conseils d'administration et par les chefs d'établissement
- ⇒ à la volonté du ministre de lister des tâches qui deviendraient obligatoires et porteraient notre service au-delà des maxima hebdomadaires actuels
- ⇒ à la suppression de certaines décharges de service au profit d'un système de pondération moins favorable au collègues (1^{re} chaire, BTS, CPGE)
- ⇒ à la transformation des autres décharges de service en indemnités
- ⇒ à la possibilité de généraliser les épreuves locales pour les examens nationaux

Le ministre et le gouvernement doivent mettre des moyens pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, et donc nos conditions de travail plutôt que de monter des catégories d'enseignants les unes contre les autres.

Aucun budget n'est prévu pour satisfaire les revendications urgentes : augmenter nos salaires bloqués pour la 4^e année consécutive, créer les postes nécessaires pour améliorer nos conditions de travail.

Ce projet, dans la continuité des réformes précédentes, vise à donner plus de pouvoir aux chefs d'établissements et aux conseils d'administration, notamment en décidant localement de certaines de nos obligations réglementaires de service en permettant le renvoi de décisions au local.

Elles demandent en revanche :

- ⇒ l'augmentation de nos salaires
- ⇒ le renoncement à toute tentative d'annualisation du temps de travail des enseignants
- ⇒ la réduction des effectifs, la mise en place de dédoublements, des moyens à la hauteur des besoins, y compris ceux relevant de l'éducation prioritaire, pour assurer la réussite de TOUS les élèves
- ⇒ le recrutement et la création des postes nécessaires, l'accès à la titularisation de tous les contractuels
- ⇒ le maintien des CO-Psy et du réseau des CIO au sein de l'Éducation Nationale
- ⇒ une véritable relance de l'éducation prioritaire, qui passe par l'augmentation des moyens alloués et par l'abandon des dispositifs ECLAIR

**JEUDI 5 DÉCEMBRE, TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION
POUR L'ABANDON DE CES PROJETS**

RDV avec nos collègues du 1^{er} degré, à 14h au RER Luxembourg

